Vitry-Sur-Orne, le

ENEDIS

Tour ENEDIS – 34 place des Corolles

92079 Paris La Défense Cedex

Par lettre recommandé avec AR

Objet : Refus du compteur « Linky »

Point de livraison : *PDL n°*

Madame, Monsieur,

Je vous prie de noter que je refuse l'installation du compteur communicant Linky et que je décide de garder le compteur ordinaire que j’ai actuellement et qui me donne entière satisfaction.

Le compteur Linky n'est en rien obligatoire. Si la Loi de transition énergétique vous demande d'installer des compteurs communicants, elle ne fait **aucune injonction aux habitants**, lesquels peuvent donc en toute légalité refuser le Linky. L’obligation d’un objet connecté à un citoyen serait inconstitutionnelle en vertu de l’article 12 de la déclaration universelle des droits de l’Homme.

Merci de déprogrammer tout passage de technicien de la société « SOLUTIONS 30 ».

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

*Signature*